

Résolution présentée par la délégation du

Royaume du Bhoutan

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Une imposition des pays qui émettent le plus de CO2

L'Assemblée Générale,

Inquiétée	pour l'avenir de l'humanité et par l'augmentation continue des émissions carbone au niveau mondial ainsi que par la diminution constante et globale des ressources naturelles,
Constatant	que malgré les efforts des différents intervenants pour le climat, les résultats sont plus qu'infructueux, et que les conséquences sur l'environnement deviennent de plus en plus importantes,
Outrée	par les inégalités d'émissions de CO2, en sachant que les dix pays plus gros pollueurs émettent 70% des émissions de CO2.
Soulignant	que les pays occidentaux polluent beaucoup plus proportionnellement à leur population et qu'ils ne subissent pas directement les conséquences mortelles de leurs propres émissions,
Déterminée	à agir concrètement pour protéger et préserver le bien-être des générations futures;
Décide	D'imposer une taxe aux vingt pays les plus pollueurs par habitant, à hauteur de 1,6% de la part du PIB responsable de l'émission de CO2.

Le texte français fait foi